

**DEMANDE D'AUTORISATION
D'OUVRIR UN DÉBIT DE BOISSONS TEMPORAIRE
DANS UNE ENCEINTE SPORTIVE**

Toute demande, dûment remplie, doit être adressée à l'attention de Monsieur le Maire, **1 mois minimum avant la date de la manifestation**, soit :

- ▶ Par courrier : Mairie de Vétraz-Monthoux / 2, chemin des Erables / 74100 Vétraz-Monthoux
- ▶ Par courriel : accueil@vetrazmonthoux.fr

Je soussigné(e)

Agissant en qualité de

Représentant l'Association /la Société

Agrément ministériel n°

Adresse

Téléphone

Mail

Ai l'honneur de solliciter, conformément aux articles L.3321-1 du Code de la santé Publique, l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons de 3ème catégorie (boissons fermentées non distillées comportant de 1,2 à 3 degrés d'alcool : vin, bière)

à l'occasion de

Lieu

Date

Horaires

Nombre de demandes précédentes :

Engagement du déclarant

Je soussigné(e), NOM

Prénom

certifie exacts les renseignements contenus dans la présente déclaration.

Fait à

le

Signature :